

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Du Conseil municipal de la commune de
PERCHE EN NOCE

2018 090

Délibération n° 85/2018

Nombre de membres :

- en exercice 26
- présents 21
- votants 24

L'an deux mil dix-huit, le 29 août,
le Conseil municipal, convoqué en session ordinaire,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pascal
PECCHIOLI

Date de convocation :
20 août 2018

Présents : M.Mmes, Biffard M., Boucault C., Chalembert G., Chalette R.,
Gouault Ph., Guérin R., Guillaume M., Hubert A., Landemaine S.,
Lenaerts P., Lesieur E., Letourneur O., Massola J., May P., Olivier G.,
Pecchioli P., Peillon M., Peuvret C., Planchenault Ph., Potts O., Verney G.

Date d'affichage
5 septembre 2018

Excusés : M. Mmes Beauchet J-C (pouvoir à Olivier G.), Corbin T.,
Guiot R., Quineau D. (pouvoir à Planchenault Ph.), Vail A. (pouvoir à
Massola J.)

Madame Caroline PEUVRET a été élue secrétaire

Objet de la délibération : Révision du zonage d'assainissement du secteur de Saint Jean de la Forêt

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'avis de l'autorité environnementale représentée par la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) a été sollicité le 14 mai dernier suite à la décision du 21 décembre 2017 de soumettre la révision du zonage d'assainissement collectif du secteur de Saint Jean de la Forêt à évaluation environnementale.

La MRAe a rendu son avis le 10 août dernier. Il doit être joint au dossier d'enquête publique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants :

- o de réviser le zonage d'assainissement sur le secteur de Saint Jean de la Forêt,
- o de soumettre ce projet à enquête publique.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
Le Maire,
Pascal PECCHIOLI

